Le 5 décembre 2022

N° réf. ind. : C4702134 N° dossier : C0009453226 N° demande en ligne : **1107466**

Monsieur Oussama Ben Krayen Ben Guerdane rue Rass Jdir 0.5km numéro de boite postale : 422 Ben Guerdane, 4160 TUNISIE

Objet : Avis favorable à votre demande de sélection temporaire pour études (CAQ)

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a transmis au Bureau canadien des visas de TUNIS (Accord N° C0009453226) un avis favorable à votre demande de sélection temporaire pour études pour la période du 2023-04-01 au 2024-03-31, pour le programme ou pour le niveau d'études Université-deuxième cycle.

Pour avoir l'autorisation d'étudier au Canada, vous devez, en plus de ce certificat, obtenir un permis d'études auprès du gouvernement fédéral.

Si vous recevez cette lettre par voie électronique, votre certificat vous parviendra par courrier postal. Vous pouvez cependant présenter dès maintenant votre demande de permis d'études au Bureau canadien des visas en y joignant la présente lettre.

Le Bureau canadien des visas peut exiger des documents nécessaires à l'analyse de votre demande de permis d'études, notamment ceux qui concernent l'évaluation de votre capacité financière. Les formulaires à remplir ainsi que les modalités de présentation de la demande et de paiement des frais se trouvent sur le site du Bureau au www.cic.gc.ca/francais/information/bureaux/demande-ou.asp.

Nous vous recommandons de conserver l'exemplaire de votre certificat qui porte la mention REQUÉRANT, car il pourrait vous être demandé par votre établissement d'enseignement au Québec.

Veuillez noter qu'il ne sera pas nécessaire d'obtenir un nouveau CAQ pour études pour l'obtention de votre permis d'études dans le cas où vous reportez le début de votre programme d'études à la prochaine session d'études prévue au calendrier scolaire, ni si vous changez de programme ou d'établissement d'enseignement, pourvu que le programme choisi soit de même niveau ou de même cycle.

Cependant si vous reportez le début de votre programme d'études de plus d'une session d'études, il vous faudra présenter une nouvelle demande de sélection temporaire pour études. Également, si vous changez de niveau d'études vous devrez obtenir un nouveau CAQ-études.

N° dossier: C0009453226 N° demande en ligne : **1107466**

Nº réf. ind.: C4702134

Enfin, si vous souhaitez prolonger votre séjour d'études au Québec, il vous faudra redemander un Certificat d'acceptation du Québec pour études et un permis d'études au moins trois mois avant la date d'expiration de ces documents.

Vous pouvez vous informer sur les possibilités de travail pour les étudiants étrangers et leur conjoint à www.cic.gc.ca/francais/etudier/travailler.asp.

Pour plus de renseignements, consultez notre site à la page *Séjour d'études au Québec* https://www.quebec.ca/education/etudier-quebec. Au besoin, vous pouvez communiquer avec notre Centre de contacts clientèle au 514 864-9191 (pour la région de Montréal) ou au 1 877 864-9191 (sans frais, de partout ailleurs au Québec).

Avez-vous pensé à vous installer de façon permanente au Québec à la fin de vos études? Découvrez les possibilités qui s'offrent à vous en visitant le https://www.quebec.ca/education/etudier-quebec/rester-apres-etudes.

Le Ministère vous propose **Accompagnement Québec**, un service gratuit pour faciliter votre intégration au Québec: https://www.quebec.ca/accompagnement-immigrant. Commencez dès maintenant votre installation dans une région du Québec, en français. À partir de votre compte Arrima, inscrivez-vous en cliquant sur *Créer un nouveau dossier* et en choisissant l'option **Accompagnement Québec**. Complétez ensuite les informations demandées. https://arrima.immigration-quebec.gouv.gc.ca/aiguillage/

Nous vous souhaitons du succès dans vos études et vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

Marie-Lucie Mukandila Agent(e)

p. j. CAQ

English copy available upon request